

Rédactrice : Marie-Pierre ELLIES, avec le concours de la Commission Recherche et du Directoire

Diffusion: Communauté Bordeaux Sciences Agro, CS, CA

08 10 2025

Politique Scientifique de Bordeaux Sciences Agro





Table des matières

1 SO(PREAMBULE: NOS THEMATIQUES STRATEGIQUES DE RECHERCHE EN REPONSE AUX EN CIETAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	JEUX 5
	1.1 Agroécologie, Environnement, Systèmes Agricoles, Alimentaires et Forestiers en transitions	8
	1.2 Qualité des produits, Transformation des aliments et Impact sur la santé	8
	1.3 Dynamiques Sociétales, Économie et Gouvernance des Transitions	<u>g</u>
	1.4 Transition numérique des systèmes agricoles, forestiers et alimentaires	9
2	ASSURER UN POSITIONNEMENT STRATEGIQUE ET UNE RECONNAISSANCE SCIENTIFIQUE	10
3 REC	STRUCTURER ET ACCOMPAGNER L'INSERTION DES SCIENTIFIQUES DANS DES UNITES CHERCHE RECONNUES	5 DE
4 ET L	POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE RECHERCHE EXIGEANTE ET VOLONTARISTE RENFORÇANT LE L'EQUILIBRE ENTRE L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE	LIEN 12
5	ASSURER UNE BONNE ARTICULATION FORMATION-RECHERCHE	13
6	DEVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES-SOCIETE ET PROMOUVOIR LA SCIENCE OUVERTE	14
7 INT	RENFORCER NOTRE RESEAU STRATEGIQUE DE PARTENAIRES REGIONAUX, NATIONAUX ERNATIONAUX	X ET
8 TRA	CONSTRUIRE DES PASSERELLES AVEC LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS A TRAVER	S LE
9	ACCREDITATION ET RECONNAISSANCE DE LA FORMATION DOCTORALE	19
10 DAI	S'ENGAGER EN MATIERE D'ETHIQUE, DE DEONTOLOGIE ET DE RESPONSABILITE SOCIETALE (NS LA RECHERCHE	(RSE) 20
11	PERSPECTIVES : CONSOLIDER UNE DYNAMIQUE SCIENTIFIQUE COLLECTIVE, OUVERTE ET ENGA	٩GEE
12 ENS	ANNEXE / PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DE DEBUT CARRIERE SEIGNANTS CHERCHEURS BORDEAUX SCIENCES AGRO	DES 24
	12.1 Document du 27 mars 2021	24
	12.2 Mise à jour du document de 2021	27
13 SCII	ANNEXE / LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS ET CHAIRES AUXQUELS APPARTIENNENT ENTIFIQUES	NOS
	13.1 Projets de recherche en cours (liste non exhaustive)	31
	Projets en lien avec la politique de site / en réponse aux politiques publiques	31
	Projets européens / internationaux	32
	Laboratoires internationaux	33
	13.2 Chaires partenariales et industrielles	33





Introduction

Etablissement sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture, Bordeaux Sciences Agro a pour mission de répondre par ses actions de recherche et de transfert aux grands enjeux portés par ce ministère.

Bordeaux Sciences Agro s'inscrit pleinement dans la politique de site portée par l'Université de Bordeaux en lien avec les EPST présents sur le territoire. À ce titre, l'établissement contribue à la structuration des grands enjeux scientifiques du site, notamment via son implication dans les unités mixtes de recherche, les GPR (Grands Programmes de Recherche), les laboratoires d'excellence (LabEx), et plusieurs chaires universitaires et industrielles

.

Membre fondateur d'Agreenium, l'alliance nationale pour l'enseignement supérieur et la recherche dans le domaine des Agrobiosciences, Bordeaux Sciences Agro développe une stratégie scientifique en cohérence avec les grandes transitions agricoles, alimentaires et environnementales. L'Alliance Agreenium a, en particulier, développé l'Ecole Internationale de Recherche d'Agreenium (EIR-A) qui vise à offrir aux doctorants une ouverture à l'international et une sensibilisation aux enjeux de société actuels.

L'établissement se distingue au sein du réseau des écoles d'agronomie par un positionnement fort sur les filières viti-vinicoles et forêt-bois ainsi que sur les thématiques telles que l'agroécologie territorialisée, la qualité des produits (vins et viandes notamment), la valorisation des agro-ressources et les dynamiques de transitions à l'interface entre sciences du vivant, ingénierie et sciences sociales. Bordeaux Sciences Agro bénéficie d'un ancrage territorial fort comme en témoigne sa convention d'association avec l'Université de Bordeaux qui vise, dans le domaine de la recherche, à renforcer les synergies entre les deux établissements dans le domaine des agrosciences et des transitions agroécologiques et alimentaires : création d'une spécialité de doctorat « sciences agronomiques » transversale à plusieurs écoles doctorales de l'université de Bordeaux ; encouragement à la poursuite en thèse pour les élèves ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro.

Cette identité scientifique singulière, ancrée dans le territoire néo-aquitain, de rayonnement national et également connectée à l'international (via des LIA, projets européens, partenariats structurants), confère à Bordeaux Sciences Agro une attractivité croissante, tant pour les étudiants que pour les chercheurs, partenaires économiques et collectivités territoriales.

Bordeaux Sciences Agro dispose également d'un accord-cadre national avec l'INRAE pour une politique scientifique partagée et une meilleure anticipation de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des deux établissements.

Ainsi grâce à ces partenariats académiques structurants, Bordeaux Sciences Agro s'inscrit pleinement dans une dynamique de recherche et d'innovation au service des transitions agroécologiques, alimentaires et environnementales.







Notre ambition est de renforcer notre politique scientifique en nous appuyant sur :

- L'excellence des scientifiques,
- Leur intégration dans des unités de recherche reconnues,
- Une politique volontariste d'accompagnement des scientifiques,
- La formation des futurs acteurs des transitions agricoles et alimentaires grâce à un lien fort entre formation et recherche,
- Le transfert des connaissances scientifiques en interne, vers les milieux professionnels et vers le grand-public,
- Des interactions solides avec les acteurs académiques, professionnels et institutionnels aux niveaux régional, national et international.





1 Préambule : Nos thématiques stratégiques de recherche en réponse aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux

Intégrés en totalité dans les grandes unités en lien avec principalement l'Université de Bordeaux et les EPST du site (CNRS, INRAE, ...), les scientifiques de Bordeaux Sciences Agro mènent des recherches qui se structurent autour de 4 **thématiques stratégiques**, répondant aux défis agricoles, agroalimentaires et environnementaux (Figure 1) :

- Agroécologie, Environnement, Systèmes Agricoles, Alimentaires et Forestiers en transitions
- Qualité des produits, Transformation des aliments et Impact sur la santé
- Dynamiques Sociétales, Économie et Gouvernance des Transitions
- Transition numérique des systèmes agricoles, forestiers et alimentaires

Bordeaux Sciences Agro s'appuie sur un réseau de 14 unités de recherche partenaires, réparties sur l'ensemble du site bordelais (et au-delà), dans lesquelles ses enseignants-chercheurs, ingénieurs, assistants-ingénieurs, techniciens et doctorants sont pleinement intégrés. Cette organisation peut paraître dispersée, mais elle répond à une logique structurante pour une école d'ingénieur. En effet, le cœur de mission de l'établissement repose sur une articulation étroite entre recherche et formation d'ingénieurs par et pour la recherche. La diversité des disciplines et des approches portées par ces unités permet ainsi d'alimenter les enseignements de l'école dans leur pluralité, en lien avec les transitions agroécologiques, alimentaires, technologiques et numériques ou sociétales. De fait, il est fréquent que plusieurs scientifiques d'une même unité de recherche soient rattachés à des départements d'enseignement différents. Cette organisation croisée garantit une transversalité disciplinaire et une capacité à aborder les grands enjeux contemporains par une approche systémique. Elle permet également d'optimiser la mobilisation des compétences au service des étudiants, tout en consolidant les liens entre formation, recherche académique et applications professionnelles. Cette répartition reflète donc la spécificité d'une école d'ingénieur adossée à un environnement scientifique riche et pluridisciplinaire, et constitue un atout stratégique pour garantir la pertinence, la cohérence et la diversité des formations proposées.

Dans le domaine de la vigne et du vin, Bordeaux Sciences Agro est co-fondateur de l'ISVV, institut partenarial de référence à l'échelle mondiale et y contribue activement via sa gouvernance et ses scientifiques insérés dans plusieurs UMR et dispositifs de transfert.

L'école est également un acteur reconnu dans les domaines de la forêt, de l'agroécologie et des systèmes agricoles durables, en lien avec les grands enjeux régionaux de recherche portés par la Région Nouvelle-Aquitaine à travers en particulier les programmes scientifiques de grande ambition régionale (PSGAR).

L'école s'appuie également sur des compétences solides et reconnues dans d'autres champs : qualité des produits et transformation agroalimentaire, sciences animales et filières d'élevage, gestion territoriale des transitions, numérique appliqué aux agrosystèmes, ou encore bioéconomie et économie circulaire.

FRANÇAISE

SCIENCES AGRO

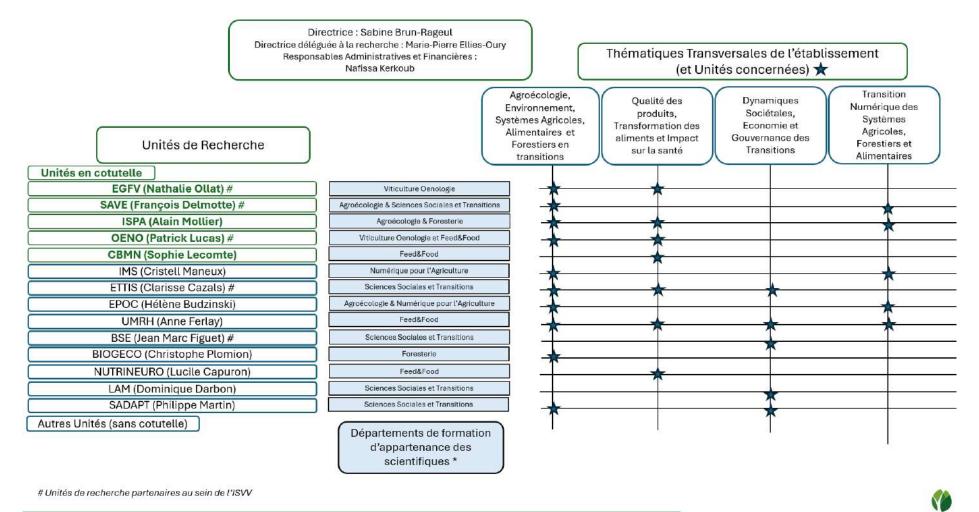


Ce positionnement pluraliste, en lien avec les 14 unités de recherche partenaires et les grandes transitions agricoles et alimentaires nourrit l'indispensable lien formation-recherche de la formation généraliste d'ingénieur agronome. Il permet à également à l'établissement de répondre de manière cohérente, transversale et contextualisée aux grands enjeux de recherche et de formation.















1.1 Agroécologie, Environnement, Systèmes Agricoles, Alimentaires et Forestiers en transitions

Étude des interactions entre les systèmes agricoles et leur environnement pour accompagner la transition vers des pratiques durables.

- Unités concernées ISPA, OENO, SAVE, EGFV, IMS, UMRH, EPOC, SADAPT, BIOGECO, ETTIS
- Axes clés :
 - o Agroécologie : principes, pratiques et évaluation multicritère
 - o Adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique
 - o Santé des cultures et des écosystèmes agricoles
 - o Écologie des paysages et gestion durable des ressources naturelles
 - o Performance et adaptation des animaux aux évolutions des systèmes d'élevage
 - o Évaluation économique et environnementale des services écosystémiques
 - o Freins et leviers aux transitions agricoles et alimentaires
 - o Surveillance et gestion des pollutions et contaminants émergents
 - o Biodisponibilité des éléments minéraux
 - o Epidemiologie végétale et protection agroécologique des cultures
 - o Rôle du porte-greffe pour des caractères agronomiques d'intérêt
 - Réponse des communautés d'auxiliaires aux pratiques et aux changements des paysages agricoles
 - o Microbiote de raisin et du vin, impact des facteurs environnementaux

1.2 Qualité des produits, Transformation des aliments et Impact sur la santé

Recherche appliquée à la construction des qualités des produits agroalimentaires et à l'œnologie.

- Unités concernées : ISPA, EGFV, OENO, CBMN, UMRH, ETTIS, NUTRINEURO
- Axes clés :
 - Qualités sensorielles, nutritionnelles et technologiques des produits issus des filières agricoles
 - Études chimiques et biologiques sur les fermentations, dont les processus œnologiques
 - o Développement de nouvelles technologies de transformation et conservation des
 - o Impact des produits alimentaires sur la santé du consommateur
 - o Accessibilité alimentaire et enjeux de justice
 - Signes de qualité, d'origine et de durabilité : impacts sur les produits, les filières et les territoires
 - Chimie organique et analytique en lien avec la qualité des produits, notamment la qualité du vin.





- o Impact des aliments sur la santé mentale
- o Microbiote de raisin et du vin, diversité microbienne, microorganismes d'altérations

1.3 Dynamiques Sociétales, Économie et Gouvernance des Transitions

Approches socio-économiques et politiques pour accompagner les transformations des systèmes agricoles et alimentaires.

- Unités concernées : BSE, ETTIS, LAM, SADAPT, UMRH
- Axes clés :
 - Gouvernance et politiques agricoles et alimentaires
 - o Dynamiques territoriales et organisation des filières agroalimentaires
 - Analyse des transitions des systèmes d'élevage et des filières animales à travers une approche territoriale et socio-économique
 - o Justice sociale, inclusion et équité dans les transitions agricoles et alimentaires
 - o Résilience et durabilité des systèmes alimentaires
 - Acceptabilité des produits issus de changements profonds dans les modes de production, de transformation ou de distribution

1.4 Transition numérique des systèmes agricoles, forestiers et alimentaires

Approches numériques, intelligence artificielle et sciences des données au service des transitions agroécologiques et alimentaires.

- Unités concernées : IMS, UMRH, SAVE, IPSA, EPOC
- Axes clés :
 - o Modèles et algorithmes pour la vision et l'intelligence artificielles en proxi et télédétection agri-environnementales
 - Robotique et IoT (Internet des objets) pour le suivi agro-écologique des systèmes de production
 - Valorisation de métadonnées et développement de modèles de prédictions de la qualité
 - Vision Artificielle pour l'agriculture et l'environnement

Ce positionnement scientifique trouve une résonance concrète dans l'ancrage territorial de nos activités, via une forte implication dans des programmes régionaux et nationaux en réponse aux politiques publiques.

L'implication des scientifiques de Bordeaux Sciences Agro dans les grands programmes transversaux portés par les acteurs publics (ministères, Région Nouvelle-Aquitaine, Agences nationales) témoigne en effet d'un ancrage territorial fort et d'une capacité à mobiliser la recherche académique au service de l'intérêt général. Plusieurs projets listés en annexe s'inscrivent en réponse directe aux







attentes formulées dans le cadre de la politique de site, des PSGAR régionaux ou des stratégies nationales pour l'agroécologie, la biodiversité et la résilience des systèmes agricoles notamment. Ces programmes sont structurants pour notre établissement, car ils permettent de croiser les expertises en mobilisant pleinement nos unités partenaires et nos dispositifs de transfert. Ils traduisent également l'engagement de Bordeaux Sciences Agro dans une démarche de recherche finalisée. L'établissement veille à renforcer cette dynamique, en facilitant la participation des enseignants-chercheurs à ces projets à forte valeur sociétale et en assurant leur articulation avec les axes stratégiques de formation et d'innovation.

2 Assurer un positionnement stratégique et une reconnaissance scientifique

Bordeaux Sciences Agro vise à renforcer sa place dans le paysage scientifique national et international. A ce titre, Bordeaux Sciences Agro affirme son ambition :

- De maintenir un haut niveau scientifique en développant des recherches à fort impact académique et applicatif mais également en garantissant la cohérence avec les évolutions de la recherche,
- D'atteindre ou maintenir une reconnaissance nationale et internationale dans ses domaines d'expertise et, pour cela, de s'appuyer sur les réseaux et collaborations issus des unités de recherche ainsi que sur les partenariats stratégiques.

À l'échelle internationale, Bordeaux Sciences Agro bénéficie d'une reconnaissance croissante dans plusieurs domaines stratégiques portés par ses unités de recherche partenaires. Si la visibilité dans le champ de la viticulture et de l'œnologie est notamment renforcée par son implication au sein de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin ((ISVV) dont il est l'un des trois membres fondateurs aux côtés de l'Université de Bordeaux et de l'INRAE) et sa contribution historique à la création du réseau IVES, association académique internationale dédiée à la viticulture et l'œnologie, l'établissement développe également des coopérations internationales structurantes dans de nombreux autres domaines, notamment en agroécologie, alimentation durable, forêt-bois, qualité des produits et transformation alimentaire, ou encore agriculture numérique.

Bordeaux Sciences Agro entend renforcer la visibilité institutionnelle de l'impact recherche de ses scientifiques en veillant à l'usage systématique des signatures des publications définies par la convention avec l'Université de Bordeaux et l'accord-cadre avec INRAE. La production scientifique des enseignants-chercheurs et chercheurs de Bordeaux Sciences Agro et de l'ensemble des personnels rattachés aux unités de recherche sous sa tutelle est signée conjointement par toutes les structures de recherche ou d'enseignement concernées classées de façon descendantes, c'est-à-dire en débutant par la structure la plus englobante (Université de Bordeaux et/ou INRAE par exemple puis Bordeaux Sciences Agro). Pour les unités où Bordeaux Sciences Agro n'est pas en cotutelle, Bordeaux Sciences Agro est cité dans une seconde ligne.







L'Alliance européenne EU-GIFT, dont Bordeaux Sciences Agro est membre, vise à utiliser l'identité géographique comme levier de transition alimentaire durable tout en renforçant les partenariats et la visibilité internationale de l'établissement, seul en Europe dédié à l'agriculture et à l'alimentation.

Bordeaux Sciences Agro s'implique activement dans les dynamiques internationales portées par l'Alliance Agreenium, notamment via l'École Internationale de Recherche (EIR-A), et dans le développement de collaborations scientifiques structurantes avec des laboratoires et réseaux à l'étranger. Il s'implique également dans la co-construction de projets européens et la participation à des réseaux scientifiques internationaux dans les domaines des agrosciences, des filières animales, de l'environnement ou encore de l'innovation pédagogique.

Enfin, l'établissement soutient les mobilités internationales des scientifiques et des doctorants pour renforcer l'ouverture et l'impact global de ses recherches.

3 Structurer et accompagner l'insertion des scientifiques dans des unités de recherche reconnues

L'établissement souhaite :

- Assurer l'insertion et l'intégration des scientifiques de l'établissement, notamment des nouveaux recrutés, au sein d'unités de recherche reconnues (UMR, unités partenaires) en lien avec l'INRAE, le CNRS, les universités et les grandes écoles d'agronomie, tout en les accompagnant dans leur intégration aux réseaux scientifiques régionaux, nationaux et internationaux. Cette stratégie vise à garantir un bon niveau de publications, à renforcer l'impact scientifique de leurs travaux et à accroître la visibilité institutionnelle de l'établissement,
- Faciliter l'insertion des nouveaux recrutés. Pour ce faire, nous travaillons à la mise en place d'un accompagnement structuré (via notamment la nomination d'un tuteur qui les accompagnera durant 1 année) et des temps dédiés à la recherche (possibilité de disposer d'une charge d'enseignement réduite pour faciliter la mise en place de la thématique de recherche conformément à la doctrine adoptée en 2021 voir annexe)
- Accompagner les scientifiques non publiants de l'établissement qui le souhaitent à la reprise
 d'une activité de publication. Pour cela, l'établissement mettra prochainement en place une
 stratégie en plusieurs étapes basée sur un accompagnement progressif et individualisé
 (diagnostic des freins à la publication, identification de pistes permettant de relancer une
 dynamique, accompagnement au processus d'écriture et de soumission, y compris dans des
 formes de publication alternatives). Cette dynamique vise à objectiver les situations de
 décrochage en publication scientifique, en lien avec les charges pédagogiques, les fonctions
 administratives ou des affectations peu propices à la recherche. L'objectif est d'identifier les







leviers pour une reprise de l'activité de publication, dans une logique inclusive et de reconnaissance des profils diversifiés.

4 Poursuivre une politique de recherche exigeante et volontariste renforçant le lien et l'équilibre entre l'enseignement et la recherche

Bordeaux Sciences Agro place la formation par la recherche au cœur de son projet pédagogique. Cette articulation passe nécessairement par un environnement de recherche renforcé pour les enseignants-chercheurs, en particulier dans les UMR en co-tutelle. Il s'agit d'un objectif partagé avec les organismes nationaux de recherche (ONR), en cohérence avec notre politique d'insertion des EC dans des unités reconnues.

Dans cette optique, l'établissement entend soutenir les EC dans leur double mission en favorisant un rééquilibrage de la charge d'enseignement, une meilleure organisation du tutorat scientifique, et un accompagnement au montage de projets. Mais cette ambition ne peut être réaliste sans une stratégie de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) volontariste, prévoyant une montée en puissance du soutien à la formation, notamment à travers le recrutement d'ingénieurs ou de personnels techniques en appui aux fonctions pédagogiques, dans le cadre de la réforme en cours. La stratégie de GPEC gagnera à intégrer plus étroitement les besoins exprimés par les unités de recherche partenaires, et réciproquement, afin de garantir une cohérence en matière de lien formation-recherche.

En parallèle, les ingénieurs de recherche (IR) doivent être davantage reconnus et encouragés à contribuer à la formation, dans une logique de valorisation de leurs compétences scientifiques et techniques. La doctrine de l'établissement prévoit la possibilité pour les IR rattachés à la BAP recherche d'assurer environ 6oh d'enseignement par an (ces heures seront inscrites dans la fiche de poste et donc pleinement comptabilisées dans leur service). L'établissement souhaite désormais aller plus loin en facilitant leur insertion dans les modules, en lien étroit avec les EC. Ces derniers ont un rôle clé à jouer dans l'intégration progressive des IR au collectif pédagogique, en favorisant des formes de co-intervention ou de tutorat, en particulier dans les parcours recherche ou les modules professionnalisants. L'intégration forte des IR rattachés à la BAP Recherche dans les unités de recherche, leur expertise technique, et leur positionnement transversal font d'eux des relais privilégiés du lien entre recherche et formation. Leur implication dans l'enseignement constitue un levier pour enrichir les formations, tout en renforçant l'acculturation scientifique des étudiants, en particulier dans les parcours menant aux carrières d'ingénieur-docteur. Leur engagement, reconnu institutionnellement, est essentiel au déploiement d'une formation agronomique innovante, contextualisée et ancrée dans les réalités de la recherche. Cela répond à une volonté de faire des IR des acteurs à part entière de la formation, dans le respect de leur cœur de mission en recherche, mais avec une reconnaissance institutionnelle de leur engagement.







Bordeaux Sciences Agro développe en outre une politique de recherche volontariste et vient en appui de ses scientifiques à travers :

- Un appel à projets permettant le cofinancement de 2 demi-bourses de thèses par an, prioritairement positionnées sur la spécialité de doctorat « Sciences Agronomiques et Forestières »,
- Un soutien financier pour l'encadrement de stages de Master recherche et l'organisation d'évènements scientifiques (congrès ou workshop internationaux),
- Un accompagnement individualisé pour les demandes de congés recherche ou de conversion thématique, incluant l'aide à la formalisation des projets, la sécurisation de l'articulation avec les enseignements, et la mobilisation de financements,
- Un appui à l'accession aux dispositifs de financement et de mobilité pour favoriser la montée en compétences et l'internationalisation des travaux de recherche
- Une valorisation systématique de l'implication dans des projets structurants, y compris dans des formats collaboratifs ou interdisciplinaires.

L'ensemble de ces dispositifs vise à permettre aux scientifiques, qu'ils soient enseignants-chercheurs ou ingénieurs, de construire un parcours professionnel cohérent, ancré dans les transitions scientifiques et pédagogiques portées par l'établissement.

5 Assurer une bonne articulation Formation-Recherche

Bordeaux Sciences Agro place la formation par la recherche au cœur de son projet pédagogique. Cette articulation est structurante pour une école d'ingénieurs, et repose sur une mobilisation active de ses enseignants-chercheurs, ingénieurs et doctorants au sein des unités de recherche. L'établissement veille à renforcer ce lien en s'appuyant sur une diversité de dispositifs et de pratiques pédagogiques étroitement connectés aux dynamiques scientifiques.

- Les travaux de recherche menés par les enseignants-chercheurs nourrissent directement les enseignements, qu'il s'agisse de cours spécialisés, d'études de cas réels, de modules d'analyse critique d'articles scientifiques ou d'enseignements adossés à des projets en cours dans les unités. Cette intégration garantit une actualisation constante des contenus pédagogiques et expose les étudiants à la démarche scientifique dès le cœur de leur formation.
- Les stages, projets de spécialisation et projets professionnels proposés aux étudiants s'appuient fortement sur les thématiques de recherche de l'établissement, en lien avec les unités d'appartenance ou les réseaux scientifiques partenaires. Ces expériences leur permettent de se confronter à des problématiques scientifiques réelles, de participer à la construction de protocoles ou à l'analyse de résultats, et de mieux comprendre les enjeux méthodologiques, éthiques ou partenariaux de la recherche contemporaine.
- L'établissement accompagne l'orientation des étudiants vers les métiers de la recherche, en identifiant les leviers susceptibles de favoriser la poursuite en doctorat, notamment à travers







un accompagnement individualisé, des rencontres avec des chercheurs et doctorants, et la mise en visibilité des débouchés publics et privés de la recherche appliquée. À ce titre, Bordeaux Sciences Agro co-construit avec ses partenaires un module spécifique dédié à la recherche non académique dans le cadre de la spécialité de doctorat « sciences agronomiques ».

- Le parcours recherche est soutenu et valorisé tout au long du cursus. Les étudiants sont sensibilisés aux grands enjeux scientifiques et aux méthodes de la recherche via des enseignements dédiés, des séminaires thématiques, l'intervention de scientifiques dans les modules professionnalisants, ou encore la participation à des projets collectifs. Les modules de « démarche scientifique » intègrent progressivement une posture réflexive, la rigueur méthodologique et la culture de l'interdisciplinarité.
- L'établissement encourage également l'implication des chercheurs et ingénieurs des unités de recherche partenaires (notamment d'INRAE, du CNRS ou des universités associées) dans la formation des étudiants, que ce soit sous forme de cours ponctuels, de co-encadrement de stages ou de tutorat dans les projets de spécialisation. Ces interactions renforcent l'immersion des étudiants dans un environnement scientifique stimulant et permettent de diversifier les approches pédagogiques.
- Enfin, Bordeaux Sciences Agro soutient les enseignants-chercheurs dans leur double mission, en facilitant l'articulation entre charge d'enseignement et engagement dans des projets scientifiques. L'établissement veille à favoriser des conditions propices à l'émergence de modules innovants, à l'insertion de jeunes chercheurs dans les enseignements et à l'enrichissement mutuel entre formation, recherche et monde professionnel.

6 Développer les interactions sciences-société et promouvoir la science ouverte

Pour garantir une dynamique scientifique forte et un environnement stimulant, Bordeaux Sciences Agro :

- Organise au moins deux fois par an des séminaires, colloques et conférences pour favoriser le partage des connaissances, encourager les échanges interdisciplinaires et initier le développement de projets collaboratifs entre des scientifiques de différentes thématiques,
- Encourage la veille scientifique et technique *viα* la mise à disposition des scientifiques de nombreuses ressources bibliographiques physiques et numériques à la bibliothèque (livres, revues scientifiques) et via le site de la bibliothèque (base de données scientifiques) mais également d'outils permettant de faciliter l'écriture et la compréhension en anglais (licence offerte pour le traducteur deepl),
- Travaille à renforcer le lien entre les scientifiques de l'établissement et le public (scolaires, étudiants, citoyens, ...) *viα* le partage de questions et de résultats de recherche auprès de la société dans le cadre de la mission SAPS (Sciences Avec et Pour la Société) : actions de







vulgarisation (ouvrages, presse, radio, télévision) et de médiation (BD, théâtre, science et art), débats scientifiques, etc. Un appel à projet annuel sera prochainement proposé aux scientifiques pour financer des actions visant à ouvrir un dialogue entre les sciences et la société. Les étudiants sont également encouragés à s'investir dans ces interactions en leur offrant un accompagnement pour l'organisation de séminaires et de conférences ouverts à tous, sur le site de l'école.

- S'investit dans l'open science (objectif 100 % de publications scientifiques en accès ouvert d'ici 2030, conformément à la loi de programmation de la recherche). A titre d'exemple, Bordeaux Sciences Agro est, avec d'autres partenaires, membre fondateur de IVES, association académique internationale dédiée à la viticulture et l'œnologie. Fondée en 2017 par un groupe d'universités et d'instituts de recherche incontournables dans ces domaines, elle a pour objectif de rendre les résultats de la recherche scientifique accessibles librement et gratuitement. A ce titre, IVES publie le journal open access OENO One. Ce journal à comité de lecture fait partie des références mondiales en la matière. Il est doté d'un comité de rédaction international, composé d'éditeurs en chef et associés reconnus qui couvrent une grande variété de domaines. A l'image du travail réalisé avec le journal Oeno One, l'établissement souhaite favoriser le déploiement de la science ouverte. Afin d'atteindre cet objectif, l'établissement accompagnera ses scientifiques par la sensibilisation systématique aux obligations de dépôt dans HAL, le soutien à la rédaction de plans de gestion des données, l'intégration de critères de science ouverte dans l'évaluation des chercheurs, ainsi que par une politique active de valorisation des productions déposées en libre accès.
- S'engage à s'investir pleinement dans le projet stratégique de l'Atelier bordelais des données de recherche (ABDo), piloté par l'université de Bordeaux, dans la continuité de son engagement pour la science ouverte. En tant que partenaire de cette initiative interétablissements, Bordeaux Sciences Agro entend contribuer activement à la structuration d'un écosystème local de services autour des données de recherche. L'ABDo vise à accompagner les communautés scientifiques du site bordelais dans la gestion, la valorisation et l'ouverture des données, en lien avec les standards FAIR, les exigences des financeurs, les outils nationaux (DMP OPIDoR, Recherche Data Gouv) et les infrastructures européennes. Il s'inscrit dans une logique de mutualisation des compétences, de professionnalisation des pratiques, et de conformité réglementaire, au bénéfice de l'ensemble des personnels de recherche, mais aussi des ingénieurs et doctorants. Ce partenariat constitue un levier stratégique pour l'établissement, tant pour renforcer l'expertise de ses équipes que pour garantir la qualité, la traçabilité et la durabilité des productions scientifiques. Il contribue également à l'attractivité de notre site de recherche, en cohérence avec les ambitions portées par la démarche FORESITE et le plan national pour les données, les algorithmes et les codes sources. Bordeaux Sciences Agro veillera à intégrer les services de l'ABDo dans ses actions de formation, d'accompagnement des projets scientifiques et de sensibilisation aux enjeux de la donnée, et à valoriser les collaborations avec les partenaires du site engagés dans cette dynamique.





• Souhaite mener une réflexion sur les enjeux d'intégrité scientifique portés par la généralisation de la science ouverte et sensibiliser les scientifiques aux enjeux posés par le développement de modèles d'édition prédateurs.

7 Renforcer notre réseau stratégique de partenaires régionaux, nationaux et internationaux

L'école vise à développer et structurer son réseau de partenaires en s'appuyant sur :

- Des collaborations académiques fortes avec les universités, grandes écoles et organismes de recherche. Bordeaux Sciences Agro est notamment membre de l'Alliance Agreenium et participe à ce titre à sa commission recherche ainsi qu'à l'organisation des journées CIAG (Carrefour de l'Innovation Agronomique), ce qui lui permet notamment de renforcer la visibilité et l'impact des travaux de recherche menés à Bordeaux Sciences Agro. L'établissement participe également au développement, au sein de la grande région Nouvelle-Aquitaine, d'un projet agronomique fort et identitaire, coordonné avec les universités et ses partenaires naturels, membres de l'Alliance Agreenium (notamment INRAE). Membre fondateur de l'IDEX « Université de Bordeaux », Bordeaux Sciences Agro participe, aux côtés des universités et écoles du site, au pilotage de la politique de recherche, à la définition des appels à projets et à la politique d'attractivité et de soutien à la recherche,
- Une meilleure implication dans les stratégies régionales et nationales de recherche,
- Une ouverture internationale renforcée, à travers le développement de partenariats clefs (laboratoires internationaux, alliances stratégiques, coopérations scientifiques structurantes),
- Une diffusion et une valorisation des résultats scientifiques via des publications, des séminaires et des actions de vulgarisation auprès des acteurs académiques, économiques et institutionnels.

Bordeaux Sciences Agro renforce en outre son engagement dans des projets européens structurants, notamment à travers l'Alliance EU-GIFT, dédiée à la durabilité alimentaire par les indications géographiques. Ce réseau offre de nouvelles opportunités pour développer des recherches collaboratives et des mobilités internationales.

L'établissement souhaite également encourager les mobilités scientifiques courtes et longues, en s'appuyant sur le service des relations internationales pour promouvoir les dispositifs de soutien existants et renforcer l'internationalisation des travaux de recherche.







8 Construire des Passerelles avec les Partenaires Professionnels à travers le transfert et l'innovation

Le transfert des avancées scientifiques vers les milieux professionnels ainsi que l'innovation sont au cœur de la mission de l'établissement. Son objectif est d'assurer une articulation efficace entre la recherche académique et ses applications pratiques, en favorisant des interactions dynamiques entre les chercheurs, les entreprises et les institutions.

- L'établissement dispose d'un <u>Laboratoire informatique et de gestion</u>, qui développe des logiciels pour le milieu agricole.
- Il participe aux activités de <u>Vitinnov</u>, cellule de transfert, d'expertise et d'encadrement scientifique et technique pour la viticulture rattachée à l'UMR EGFV. Cette cellule constitue un levier opérationnel structurant pour le déploiement des innovations issues de la recherche, en lien étroit avec les partenaires académiques et professionnels du secteur.
- Bordeaux Sciences Agro est membre de l'<u>Unité Mixte Technologique SEVEN</u> (Santé des Ecosystèmes Viticoles Economes en intraNts) aux côtés de l'INRAE et de l'Institut Français de la Vigne et du Vin.
- Le <u>domaine viticole de Luchey-Halde</u>, propriété de Bordeaux Sciences Agro, est un terrain d'expérimentation en matière d'agroécologie et de numérique.
- Situé au cœur du massif forestier des Landes de Gascogne, le domaine <u>La forêt des Agreaux</u> d'un millier d'hectares constitue un laboratoire à ciel ouvert, support aux enseignements, propice aux expérimentations scientifiques et sujette aux innovations techniques proposées par les partenaires recherche et les professionnels de la filière forêt-bois. L'ambition du réseau des forêts écoles, qui a débuté avec la forêt des Agreaux, inaugurée en 2015, est également de venir appuyer le développement d'une filière d'enseignement supérieur et de projets scientifiques d'excellence dans le secteur forêt-bois en Aquitaine.
- L'innovation constitue un axe fort de la politique scientifique de Bordeaux Sciences Agro à travers le FarmLab@Bordeaux, un espace de recherche et d'expérimentation dédié à la mise en œuvre de solutions technologiques et organisationnelles pour l'agriculture et l'alimentation durables. Le FarmLab@Bordeaux, campus expérimental, permet d'accueillir et d'accompagner scientifiquement des acteurs socioéconomiques de l'innovation au service des transitions et ainsi renforcer le lien entre l'enseignement, la recherche et les entreprises innovantes. A ce titre, il s'inscrit dans le développement et la diffusion d'innovations appliquées aux systèmes agricoles et agroalimentaires. Les équipements et compétences scientifiques disponibles dans ce cadre recouvrent:
 - Le FarmLab#Agro avec une serre, un laboratoire agronomique, une parcelle expérimentale à disposition des scientifiques et/ou de projets d'entreprises retenus pour leur intérêt scientifique et pédagogique, un projet de microferme urbaine expérimentale en maraîchage bio diversifié,







- Le FarmLab#Num dédié au numérique pour l'agriculture avec des compétences développées aujourd'hui dans le cadre du <u>Digilab</u>, plateforme d'innovation ouverte dédiée aux technologies numériques pour la filière vitivinicole, principalement implanté à Luchey-Halde, domaine viticole de l'école, et dont les compétences doivent être étendues aux productions de fruits et légumes, dans le cadre de la micro-ferme urbaine.
- Le FarmLab#Food dédié à l'agroalimentaire avec une halle technologique alimentaire, un laboratoire d'analyse des aliments et deux salles d'analyse sensorielle

Ces outils couplés aux compétences scientifiques et techniques permettent un accompagnement des entreprises dans leur R&D tout en favorisant le lien avec une pédagogie active pour les futurs ingénieurs agronomes, via un contact renforcé avec les acteurs de l'innovation.

Le FarmLab@Bordeaux est également un vecteur de lien avec l'écosystème entrepreneurial et de l'innovation, notamment les CRT pour la complémentarité ou des actions communes, les incubateurs et les pôles de compétitivité, dont Agri Sud-Ouest Innovation présent sur le campus.

Le FarmLab@Bordeaux a bénéficié du soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et de France 2030 dans le cadre du programme InnovationS porté par l'université de Bordeaux. La microferme a également bénéficié du soutien du programme ACT porté par l'université de Bordeaux pour l'étude de faisabilité.

- Bordeaux Sciences Agro est partenaire du <u>programme InnovationS</u> porté par l'université de Bordeaux. Ce programme lauréat de l'AAP ExcellencES du plan France2030 doté de 24,4 M€ sur 7 ans, vise à renforcer le rôle de l'enseignement supérieur dans l'écosystème d'innovation régional. Les partenaires sont le CNRS, l'INSERM, l'INRAE, l'INRIA, Bordeaux INP, Science Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, l'ESTIA, l'IOGS et le CHU de Bordeaux.
- Bordeaux Sciences Agro est également l'un des 16 membres fondateurs du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI Bordeaux). Ce PUI vise à accélérer la dynamique d'innovation du territoire en révélant le plein potentiel d'innovation de ses acteurs académiques. Ce projet est organisé autour de 3 axes stratégiques : 1) fluidifier les interactions entre les institutions académiques et les acteurs socio-économiques 2) donner l'envie d'innover aux chercheurs et aux chercheuses, en les sensibilisant notamment aux enjeux des filières socio-économiques régionales. L'impact sera d'accroitre les opportunités de recherche partenariale et les activités de prématuration et maturation, et 3) impulser les relations partenariales avec les acteurs socio-économiques et la création d'entreprises innovantes. Les membres fondateurs sont l'Université de Bordeaux qui porte le projet, le CHU de Bordeaux, le CNRS, l'ENSAP Bdx, l'ENSAM, Bordeaux Sciences Agro, l'ESTIA, l'IOGS, l'INSERM, l'INRIA, l'INRAE, Bdx INP, Sciences Po Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, la SATT AST, et l'Adera.
- Bordeaux Sciences Agro est également impliquée dans plusieurs Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), dispositifs nationaux associant recherche, développement et formation, pilotés par le ministère de l'Agriculture. Ces RMT permettent de renforcer les







synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche et les filières professionnelles autour de thématiques d'innovation prioritaires, et constituent un levier important pour le transfert de connaissances, la co-construction de projets et l'ancrage territorial de la recherche appliquée. L'établissement intervient notamment dans différents RMT où plusieurs scientifiques de l'établissement sont porteurs ou co-porteurs d'axes : le RMT Al (alimentation locale) https://www.rmt-alimentation-locale.org/, le RMT BioReg (Réseau Mixte Technologique Biodiversité Pour La Régulation Naturelle Des Bioagresseurs) https://rmtbioreg.fr/, le RMT Sols et Territoires https://sols-et-territoires.org/axes-detravail/acces-aux-donnees, le RMT Al-Chimie https://www.rmt-al-chimie.org/moodle/.

• Bordeaux Sciences Agro entretient également des liens étroits avec les Centres de Ressources Technologiques (CRT) régionaux, notamment dans le cadre de projets d'innovation et de transfert. À l'échelle nationale, l'établissement bénéficie du soutien du réseau ACTA/ACTIA, qui finance plusieurs projets de recherche appliquée portés par ses scientifiques. Par ailleurs, Bordeaux Sciences Agro développe des coopérations stratégiques avec les pôles de compétitivité, en particulier Agri Sud-Ouest Innovation, permettant d'ancrer les projets de recherche dans les dynamiques économiques territoriales. L'établissement participe activement à des actions de diffusion de la culture scientifique, notamment via la Cellule de Culture Scientifique (CCS) de l'université de Bordeaux dans le cadre de l'action 9, et s'implique dans les démonstrateurs territoriaux « Terres de transitions » pour expérimenter et valoriser les innovations agricoles et agroalimentaires en conditions réelles.

9 Accréditation et reconnaissance de la formation doctorale

Les enseignants-chercheurs de Bordeaux Sciences Agro encadrent ou co-encadrent régulièrement des doctorants inscrits dans plusieurs écoles doctorales du site bordelais, selon leur discipline de rattachement. L'établissement contribue ainsi activement à la dynamique de formation par la recherche. Les principales écoles doctorales (sur site) concernées sont :

- ED Sciences et Environnements (ED SE) Université de Bordeaux
- ED Sciences de la vie et de la santé 154 (ED SVS) Université de Bordeaux
- Ecole doctorale des Sciences Chimiques (ED SC) Université de Bordeaux
- Ecole Doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur (ED SPI) Université de Bordeaux

Certains scientifiques dépendent toutefois d'autres écoles doctorales (hors site), en fonction de leur Unité de Recherche (notamment les équipes IBPH, URMH ou encore SADAPT).

Bordeaux Sciences Agro souhaite:

• Continuer à œuvrer pour la co-accréditation de la Spécialité de Doctorat « Sciences Agronomiques et Forestières » avec l'Université de Bordeaux et les organismes partenaires,







- Développer un cadre structurant pour l'accueil des doctorants (via par exemple un séminaire d'intégration et une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'open science), accompagner les scientifiques souhaitant passer une HDR (sont à l'étude actuellement : la mise à disposition d'un guide pratique, la possibilité d'un tutorat par un collègue HDR, l'appui à la rédaction du dossier et l'allègement ponctuel de la charge d'enseignement), participer à la formation des doctorants (proposition de modules optionnels dans le cadre de la spécialité de doctorat),
- Continuer à octroyer deux demi-bourses de thèse par an à ses scientifiques. A niveau scientifique équivalent, les deux allocations sont préférentiellement positionnées sur la spécialité de doctorat « Sciences Agronomiques et Forestières » commune à trois Ecoles Doctorales (Sciences et Environnement; Sciences de la Vie et de la Santé; Economie, Entreprise et Société) permettant ainsi de compléter le nombre de bourses au mérite délivrées par ces ED,
- Encourager la valorisation des travaux de doctorat *via* des collaborations industrielles et des projets de transfert technologique (à noter le travail sur le travail sur la construction d'un module de formation « ça cherche et ça innove aussi en entreprise! » avec AgriSudOuest Innovations pour la rentrée 2026-2027).

10 S'engager en matière d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociétale (RSE) dans la recherche

Bordeaux Sciences Agro place l'intégrité scientifique, l'éthique et la responsabilité sociétale au cœur de ses activités de recherche. Une politique formelle d'intégrité scientifique est mise en œuvre, incluant l'adoption de la charte française de déontologie des métiers de la recherche ainsi que la nomination d'une référente à l'intégrité scientifique. Cette démarche vise à garantir des pratiques rigoureuses et responsables, en assurant le respect des principes d'honnêteté, de transparence et d'objectivité dans la production scientifique.

L'éthique de la recherche est également de plus en plus intégrée dans la formation, $vi\alpha$ des actions de sensibilisation et des modules dédiés à l'intégrité scientifique et aux enjeux sociétaux des travaux de recherche.

En parallèle, la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de l'établissement oriente la recherche vers des pratiques durables et inclusives. Cette politique vise à renforcer l'impact environnemental positif des travaux menés, à favoriser l'égalité et la diversité au sein des équipes de recherche, et à garantir une gouvernance éthique et responsable des projets scientifiques.

Dans une volonté de promouvoir une recherche exigeante, intègre et porteuse de sens, Bordeaux Sciences Agro a signé la Déclaration de San Francisco sur l'Évaluation de la Recherche (DORA). Cette démarche marque une évolution importante dans notre manière d'évaluer la qualité des travaux scientifiques : il ne s'agit plus uniquement de quantifier la performance par des indicateurs bibliométriques comme le facteur d'impact des revues ou le nombre de publications,



mais bien d'apprécier la richesse, la pertinence et l'impact des contributions scientifiques dans leur diversité. Nous partageons la conviction portée par DORA, mais aussi par de nombreux établissements français et européens (AgroParisTech, INRAE, CNRS, Université Paris-Saclay, ANR, etc.), que la valeur d'une recherche ne se résume pas à la renommée de la revue dans laquelle elle est publiée. À ce titre, Bordeaux Sciences Agro souhaite encourager ses scientifiques à publier des travaux de qualité, rigoureux, ouverts, et utiles, dans des formats et revues adaptés aux enjeux scientifiques, techniques et sociétaux contemporains – y compris dans des revues à comité de lecture moins visibles mais pertinentes ou dans des supports de vulgarisation à fort impact. L'établissement s'engage ainsi à adapter progressivement ses pratiques d'évaluation des chercheurs et des projets scientifiques, en valorisant des critères qualitatifs, l'engagement dans la science ouverte, la diversité des productions scientifiques, l'interdisciplinarité, et les interactions avec les acteurs de la société.

Bordeaux Sciences Agro participera activement à l'action 1.2 du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) de Bordeaux, en s'engageant dans la création d'une commission de déontologie inter-établissements. Cette instance visera à accompagner les chercheurs dans leurs activités de valorisation et d'innovation, tout en garantissant l'intégrité, la transparence et la responsabilité de leurs engagements socio-économiques. En soutenant cette initiative, Bordeaux Sciences Agro affirme que l'innovation ne saurait se développer durablement sans une exigence forte d'éthique et de respect de l'intérêt général.

Il convient également de reconnaître la diversité des modalités de valorisation scientifique selon les disciplines. En sciences humaines et sociales (SHS), où les dynamiques éditoriales diffèrent des sciences expérimentales, le classement des revues établi par le HCERES constitue un référentiel de qualité largement reconnu par les communautés académiques. L'établissement veillera à ce que ces spécificités soient prises en compte dans les évaluations, en valorisant les publications dans des revues classées HCERES, y compris lorsqu'elles ne sont pas indexées dans les bases bibliométriques internationales. Cette reconnaissance participe d'une politique d'évaluation équitable, respectueuse des standards disciplinaires, et alignée avec les principes portés par DORA.

Afin de renforcer l'articulation entre la recherche académique et le monde socio-économique, Bordeaux Sciences Agro souhaite s'appuyer davantage sur les pôles de compétitivité (tels que AgriSud-Ouest Innovation, Xylofutur, etc.) pour faciliter les passerelles recherche—industrie, en complément des articulations déjà engagées entre formation et recherche. Cela se traduit notamment par le soutien au développement de thèses CIFRE et autres dispositifs de doctorats industriels, qui offrent un cadre structurant pour la formation par la recherche en entreprise. L'école envisage également de co-construire un module de sensibilisation à la recherche non académique, en lien avec les partenaires du pôle, pour mieux préparer les étudiants et les jeunes chercheurs à collaborer avec des acteurs socio-économiques dans le cadre de projets d'innovation ou d'appels à projets collaboratifs (Région, BPI, Horizon Europe...).





11 Perspectives : consolider une dynamique scientifique collective, ouverte et engagée

Afin de prolonger les efforts engagés et d'anticiper les défis scientifiques, pédagogiques et sociétaux à venir, Bordeaux Sciences Agro identifie plusieurs chantiers prioritaires à déployer dans les années à venir. Ils visent à structurer une politique de recherche ambitieuse, ouverte sur son environnement, cohérente avec les missions de l'établissement et alignée avec les attentes du ministère de l'Agriculture et des acteurs académiques et professionnels.

Ces différentes pistes à explorer, présentées en italique sous forme de liste non exhaustive, seront étudiées et discutées dans les mois à venir au sein de la commission recherche. L'objectif sera de présenter un plan d'actions, chaque action méritant un travail spécifique. Nous pourrons ainsi accompagner notre volonté de bâtir une politique scientifique cohérente, exigeante et ouverte, au service des transitions.

Chantier 1. Stimuler la production scientifique via des appels à projets ciblés

Via le lancement d'un appel à projets interne structurant, la création d'un AAP "Sciences avec et pour la société" et/ou la proposition d'une réflexion sur une enveloppe dédiée aux initiatives étudiantes, en lien avec la formation par la recherche et l'organisation de séminaires scientifiques.

Chantier 2. Consolider les passerelles entre formation et recherche

Via la consolidation du parcours recherche, le développement d'un séminaire d'accueil des doctorants, la création d'un module interdisciplinaire sur la recherche non académique et le travail vers une co-accréditation de la spécialité de doctorat "Sciences Agronomiques" avec l'Université de Bordeaux et les organismes partenaires.

Chantier 3. Accompagner individuellement les scientifiques

Via la mise en place d'un groupe de travail "Accompagnement scientifique", le déploiement d'un dispositif de tutorat pour la rédaction de l'HDR, et/ou la constitution d'un réseau interne de pairs pour favoriser l'entraide scientifique et pédagogique entre chercheurs confirmés et juniors.

Chantier 4. Soutenir les dynamiques collectives et la visibilité des recherches

A travers l'organisation d'une journée annuelle des scientifiques, la reprise des S'avant-midi ou encore la mise en ligne d'un annuaire des compétences scientifiques, adossé à une cartographie des stages de recherche.

Chantier 5. Renforcer l'internationalisation

En poursuivant notre appui à la participation des doctorants aux dispositifs EIR-A et EU-GIFT, en réfléchissant au lancement d'un AAP international ciblé sur la consolidation de coopérations structurantes avec des partenaires étrangers, mais aussi à la réalisation d'une cartographie des collaborations internationales et valorisation des missions scientifiques à l'étranger.

Chantier 6. S'engager pleinement l'établissement dans la science ouverte

Via une généralisation du dépôt des publications dans HAL, une sensibilisation à l'intérêt des prépublications, l'intégration de critères de science ouverte dans l'évaluation des scientifiques, l'organisation de séminaires de sensibilisation sur l'édition scientifique responsable







Chantier 7. Affirmer notre engagement en matière d'intégrité scientifique

Avec une adhésion explicite aux principes de la Déclaration de San Francisco sur l'Évaluation de la Recherche (DORA), la création d'une commission inter-établissements de déontologie scientifique, en lien avec les partenaires du PUI ou encore l'inclusion systématique de modules ou de séquences sur l'éthique et la responsabilité dans les formations doctorales et les séminaires internes.

Chantier 8. Adapter les critères d'évaluation et de reconnaissance des parcours scientifiques

A travers la valorisation de la diversité des productions scientifiques et la définition de critères qualitatifs d'attribution des primes

En complément de la présente politique scientifique, une liste <u>non exhaustive</u> des projets structurants (nationaux, européens, internationaux) sur lesquels les chercheurs de l'établissement sont impliqués, même si Bordeaux Sciences Agro n'en est pas coordinateur, est proposée en annexe.





12 ANNEXE / Proposition d'accompagnement et de suivi de début carrière des enseignants chercheurs Bordeaux Sciences Agro

12.1 Document du 27 mars 2021

Rédacteur: JC Domec, avec l'accompagnement de N Corade, C Germain et I Masneuf.

Proposition d'accompagnement et de suivi de début carrière des enseignants chercheurs Bordeaux Sciences Agro 27 mars 2021 (Version 3.2)

Ce document est une réflexion avancée au sein de l'école pour la mise en place d'un accompagnement des jeunes enseignant-chercheurs (ECs) afin d'assurer un mentorat/tutorat pour la préparation des dossiers CNECA, PEDR, HDR et potentiellement pour les séjours à l'étranger (Congés RCT). Le but est de ne pas laisser un jeune recruté "à l'abandon" et de détecter précocement les risques de dérive.

Pour l'instant, les personnes impliquées dans ce groupe sont : Jean-Christophe Domec, Nathalie Corade, Christian Germain, Isabelle Masneuf et Sabine Brun, mais nous invitons à élargir cette réflexion à l'ensemble des personnels le souhaitant, en particulier aux ECs élus dans les comités CNECA (Jean-Christophe Domec, Elisa Marguerit, Michel Le Henaff, Jérôme Steffe, Lionel Bombrun., Lucia Guerin-Dubrana..).

I. Contexte, Rationnel et Objectifs

Après avoir participé ces 10 dernières années à plus de 12 jurys de maître de conférences (MCF) ou bien chargé de recherche (CR), nous avons vu passer bon nombre de rapports d'activités qui dénotent de profonds déséquilibres menant à des situations inégalitaires, selon que le futur enseignant-chercheur (EC) se consacre davantage à la recherche, à l'enseignement à la valorisation, ou à des responsabilités administratives. Aussi, en échangeant avec les «jeunes» MCFs de Bordeaux Sciences Agro (BSA) et CRs de l'INRA récemment en poste, il semblerait que certains ont du mal à bien rendre compte de l'ensemble de leurs activités dans le rapport d'activité quadriennal, ce qui diminue leur chance de promotions/avancements. De manière générale, afin de mieux valoriser l'investissement des ECs dans leurs missions autres que l'enseignement, il apparaît nécessaire qu'ils documentent de manière plus précise leurs développement professionnel et leurs efforts dans les autres domaines. La CNECA est en effet particulièrement attentive aux dossiers scientifiques de bon niveau et dans certaines sections semble mieux valoriser l'activité de recherche que celle de l'enseignement, sous réserve d'une implication significative dans les autres activités de l'EC (pédagogie, responsabilités collectives). La CNECA note que l'investissement en recherche est inversement proportionnel à l'investissement en enseignement 2 (et vice versa), et que les ECs qui font de la recherche mais peu d'enseignement sont promus plus rapidement. Or 4 ans après leur titularisation, près de 50% des ECs des écoles du MAAF n'ont pas publié d'article sur leur thématique de recherche, alors que plus de 55% ont un réalisé pédagogique supérieur au statut (> à 210 h Eq TD)2 ; À BSA par exemple, 80% des ECs font entre 32 et 130 heures Eq TD supplémentaires par an...En fait, la CNECA alerte les jeunes MCFs sur la prise en charge trop précoce de responsabilités qui se







traduit par un démarrage difficile en recherche. Enfin, il est surement vrai que les jeunes MCFs ne pourront s'investir dans la recherche en début de carrière que si les autres MCFs et professeurs (PRs) prennent davantage à leurs charges les missions d'enseignement et plus largement les responsabilités pédagogiques et administratives. Cette hiérarchie du poste et des fonctions associées sont semble-t-il de moins en moins vrais. Aussi, le système universitaire français impose de posséder un diplôme supplémentaire (habilitation à diriger des recherches, HDR) pour encadrer officiellement seul des doctorants et ne permet pas de passer directement par promotion, donc sur évaluation du rapport CNECA, de MCF-hors classe à PR2. La plupart des professeurs des écoles ou universités sont recrutés parmi les MCFs avec une ancienneté moyenne de 15 ans (92 % des recrutements de professeurs en 2017). Sachant que l'âge moyen de titularisation des MCFs est de 32 ans cela veut dire que ceux qui peuvent passer PR ont en moyenne 47 ans. C'est pour beaucoup trop tard et largement lié au ratio des postes de MCs/PRs qui est de 60/40 toutes sections confondues, et pas nécessairement due au système de recrutement et cela peut entrainer une certaine lassitude des MCFs **qui souhaitent devenir PR**.

Depuis 2018, les politiques publiques d'enseignement supérieur ont mis en oeuvre des programmes d'actions destinés à améliorer la réussite des ECs. Spécifiquement, tous les nouveaux MCFs universitaires doivent être formés à la pédagogie et encadrés sur leurs travaux de recherche. Cette politique d'accompagnement des jeunes ECs existe également au sein des écoles supérieures du notre ministère, et dans le cadre de ce programme de formation proposé (mais non imposé) aux établissements il est opportun pour BSA de définir l'accompagnement et le suivi de début carrière du jeune EC afin: 1) d'identifier les personnes ressources en interne et le cas échéant d'autres établissements capables d'accompagner les activités d'enseignement, de recherche et aussi dans une moindre mesure la prise en charge de responsabilités administratives des jeunes ECs ; 2) d'aider les nouveaux entrants à la rédaction du rapport d'activité et de promotions, en fonction des spécificités de chaque section 2; 3) d'encourager et de travailler avec l'EC vers une soutenance d'HDR dans les 6-8 ans après la prise de fonction; 4) ainsi que vers l'établissement d'un plan de carrière scientifique qui pourrait inclure une mobilité à l'international (Congé pour Recherches ou de Conversion Thématique - CRCT). La vocation du CRCT est de permettre à l'EC de se consacrer à la recherche pour une période de six ou douze mois (et de préparer l'HDR si cas échéant), mais aussi de développer des enseignements nouveaux ou des pratiques pédagogiques innovantes. Il est clair que le CRT dépend des carrières et donc ne doit pas être systématisé, car il n'est en rien indispensable à un bon déroulement de carrière.

II. Proposition et mise en pratique ciblée de l'accompagnement

Notre première réflexion sur l'accompagnement des ECs a donné lieu à des propositions, parmi elles, trois ont été particulièrement discutées : **promouvoir cet accompagnement**, pour **qui**, et **comment le mettre en oeuvre** ?

II.1 La **promotion** au sein des ECs de BSA de cet accompagnement pourrait par exemple se faire via la formule des cafés-pédagogiques afin de favoriser le dialogue et mettre à disposition des textes "clairs" qui résument les possibilités et les "délais" de rigueur (ancienneté, publications) pour demander une promotion et/ou primes (PEDR). Les ECs déjà très impliqués au sein des sections de la CNECA seraient invités à présenter leur fonctionnement et surtout leurs attentes en vue des promotions (quels sont les critères prioritaires de la CNECA pour être promu, ont-ils tous le même poids, combien de







personnes dans une section donnée seront susceptibles d'être promus, etc?). Les points à discuter et à réitérer lors de ces échanges seraient qu'il est important de veiller à l'équilibre des trois missions de l'enseignant chercheur (Enseignement, Recherche, Service du collectif) tout au long de sa carrière, et donc d'éviter un engagement massif dans l'un des trois secteurs au détriment des autres (s'engager trop tôt dans des responsabilités très chronophages, se concentrer uniquement sur les enseignements, ou privilégier exagérément la recherche). Ces réunions seraient ainsi utilisées pour discuter la notion de profils de carrière équilibrés d'un EC, en insistant sur le fait qu'il n'y a pas une carrière préétablie à suivre.

II.2 Le dispositif de mentorat sera basé sur le volontariat et le "pour qui" de cet accompagnement sera laissé à la discrétion de chaque EC. Toutefois, on conseille fortement aux départements de faire directement remonter les noms des collègues qui voudront mentorer et ceux qui voudront bénéficier de ce type de tutorat. Il est clair que cette aide doit rester fondée sur la base du volontariat et que les MCFs pourront choisir leurs mentors en fonction de leurs affinités (à BSA ou à l'extérieur). Il est à noter que pour l'instant nous avons recensé 9 jeunes ECs recruté(e)s depuis moins de 8-10 ans et qui pourraient ainsi bénéficier d'un accompagnement.

II.3 La **mise en oeuvre de cet accompagnement** est une tâche plus complexe car elle implique que d'autres ECs de l'école, la direction mais aussi la DEVE s'engagent dans cette démarche.

On peut pour l'instant proposer trois niveaux d'aide:

1. La majorité des rapports ne font pas ressortir clairement la position de l'EC par rapport à un thème de recherche simple. Les tuteurs/mentors devront donc aider les jeunes ECs à la rédaction du rapport d'activité, un peu comme on aide un doctorant à terminer, et non pas à écrire, la rédaction d'une thèse. Le tuteur aidera principalement l'EC à prendre du recul sur son rapport afin de pouvoir mettre en valeur le rôle et le périmètre des responsabilités du jeune EC pour s'adapter aux attentes de la CNECA. En effet, chaque section CNECA à ses particularités mais en général les jeunes ECs ont des difficultés à valoriser leurs connaissances issues de leurs travaux de recherche en positionnant ces travaux dans un champ sortant de leur discipline. Par exemple, il est attendu par la CNECA que les jeunes MCs priorisent la publication des résultats en lien avec leurs nouvelles activités de recherche, et la publication d'au moins un article en 1er auteur est attendu 5 ans après le recrutement.

En pratique, nous proposons que les mentors et jeunes ECs se rencontrent dans les 3 mois qui suivent la prise de fonction et ensuite tous les 6 mois afin d'inciter l'EC à i) définir et mettre par écrit un plan de carrière sur 8 ans (2 cycles quadriennaux) avec un prévisionnel des différents « temps de passage » (inscription à l'HDR; demande de CRCT et pourquoi pas devenir PR **pour ceux qui le souhaitent**), et ii) à commencer la rédaction du rapport CNECA. Bien souvent les rapports sont rédigés et mis en page à la dernière minute (au moment de la transmission de la note de service ministérielle relative aux avancements par le SRH), et par conséquent ne permettent pas de prendre du recul et de se positionner de façon stratégique par rapport aux attentes de la CNECA.

2. Chaque EC devrait avoir la possibilité d'obtenir un **entretien** préalable avec la direction afin de défendre et d'expliquer son parcours et ses atouts (cet entretien est aussi applicable dans le cadre du rapport quadriennal des autres ECs). Aussi le contenu de l'avis motivé de la direction accompagnant le rapport CNECA devrait pouvoir être connu par l'agent.







3. Diminuer officiellement (avec ce que cela implique juridiquement au niveau de BSA) la charge d'enseignement des ECs pendant les 2-3 premières années, car il va sans dire qu'il est très lourd de commencer dès la première année à un taux plein. La préparation des cours demande un temps considérable et cela se fait au détriment de l'activité de recherche, ce qui est très préjudiciable pour la carrière ultérieure. Au minimum, on devrait éviter, comme dans certains établissements, que les nouveaux ECs ne fassent plus de 192 heures les 3 premières années. Par exemple, au MESRI, les MCFs sont déchargés d'un sixième du service d'enseignement de référence et ne peuvent pas effectuer d'enseignements complémentaires pendant cette période. Il y a quelques temps, certaines Universités s'étaient engagées dans cette démarche de progressivité pour les nouveaux entrants mais il semble que cette pratique se soit raréfiée...

Pour permettre cette prise en main progressive, on pourrait appliquer la décharge recommandée par la CNU et ainsi proposer une charge d'enseignement de **160 heures les trois premières années de service.**Nous reconnaissions que cette réduction sera probablement difficile à absorber dans certaines équipes, mais elle pourrait servir d'objectif à atteindre sur le long terme, en particulier si la dynamique actuelle de création de nouveaux postes se maintien. Cette valeur peut évidemment être **ajustée** selon les besoins de chaque formation, mais elle doit rester dans l'esprit de 50% d'enseignement et 50% de recherche durant les trois premières années. Cette mesure vise à permettre un meilleur démarrage de l'activité de recherche (et donc une possibilité de passer l'HDR plus rapidement) et la construction progressive d'un enseignement de qualité. Cette diminution devrait être discutée au sein des départements concernés et pendant ces 3 ans travailler avec les autres ECs en poste depuis au moins 10 ans afin de pourvoir décharger les nouveaux entrants.

12.2 Mise à jour du document de 2021

Contexte et Objectifs:

Afin de mieux reconnaître l'ensemble des missions assurées par les enseignants-chercheurs (ECs), il est aujourd'hui indispensable de dépasser une approche centrée uniquement sur la production scientifique. La CNECA intègre désormais plus explicitement la diversité des activités académiques et institutionnelles: enseignement, recherche, valorisation, responsabilités collectives, implication dans les politiques d'établissement, rayonnement national ou international. Cette reconnaissance passe notamment par les **primes C2 et C3**, qui permettent de valoriser des profils engagés dans la pédagogie, l'innovation, l'encadrement, ou encore les responsabilités collectives.

Si la production scientifique reste un critère déterminant pour les promotions, la CNECA invite désormais les ECs à structurer leur **rapport d'activité** autour d'un **projet professionnel cohérent**, articulant leurs différentes missions. Elle souligne par ailleurs que l'investissement en recherche et en enseignement peut évoluer au fil du temps et selon les profils, à condition que l'engagement dans chacune des sphères soit clairement argumenté.

Pour autant, des déséquilibres persistent dans certaines écoles. Quatre ans après leur titularisation, près de la moitié des ECs des établissements du MASA n'ont pas encore publié dans leur thématique de recherche, tandis que plus de 55 % dépassent les 210 heures équivalent TD annuelles. À Bordeaux Sciences Agro, 80 % des ECs réalisent entre 30 et 130 heures EqTD supplémentaires par

Page 27 / 34

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE



an. Ce surinvestissement pédagogique en début de carrière, souvent couplé à la prise de responsabilités collectives précoces, peut freiner la structuration d'une dynamique de recherche durable. La CNECA alerte à ce sujet : la prise de fonctions scientifiques (pilotage de projets, HDR, encadrement doctoral) doit être facilitée dès les premières années de carrière.

Dans cette optique, il revient aux équipes pédagogiques et scientifiques de veiller à un **équilibre collectif** dans la répartition des charges, afin que les jeunes ECs puissent se consacrer à la recherche tout en montant progressivement en responsabilité. Cette logique de solidarité est d'autant plus nécessaire que la trajectoire de carrière reste contrainte par le système de promotion actuel.

En effet, depuis l'arrêté du 13 février 2023, les **taux de promotion** des MCF à la hors-classe ont été revus à la baisse : 20 % en 2022, 15 % en 2023, 12,5 % en 2024, et 10 % projetés pour 2025. Par ailleurs, le passage à professeur des universités (PR2) reste conditionné à la détention de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) et à l'évaluation par la CNECA. En moyenne, les professeurs sont recrutés avec 15 ans d'ancienneté, soit à 47 ans, ce qui génère parfois un sentiment de lenteur dans l'évolution des carrières. Ce phénomène est en partie lié à la structure nationale des postes (ratio MCF/PR ≈ 60/40), plus qu'au système d'évaluation lui-même.

Dans ce contexte, et conformément aux orientations nationales en matière d'accompagnement des jeunes ECs, il est stratégique que Bordeaux Sciences Agro formalise un dispositif de soutien aux débuts de carrière, visant à :

- 1. **Identifier les personnes ressources** internes (ou partenaires) pouvant accompagner les nouveaux ECs sur les plans pédagogique, scientifique et institutionnel.
- 2. **Aider à la rédaction des rapports d'activité** et à la préparation des promotions, en lien avec les attendus spécifiques de chaque section CNECA.
- 3. **Encourager la construction d'un plan de carrière scientifique,** intégrant la préparation de l'HDR, et le cas échéant une **mobilité nationale ou internationale** (CRCT).
- 4. **Favoriser une culture d'établissement** fondée sur l'équilibre des engagements, la reconnaissance des profils diversifiés et le soutien aux trajectoires évolutives.

Le CRCT (congé pour recherches ou conversion thématique) constitue, dans cette perspective, un levier utile. Il permet aux ECs de se consacrer à la recherche pendant 6 ou 12 mois, de préparer l'HDR ou de développer de nouvelles pratiques pédagogiques. Bien qu'il ne soit ni obligatoire ni systématique, le CRCT peut jouer un rôle structurant dans la carrière, à condition d'être mobilisé de façon stratégique et cohérente avec les objectifs professionnels de l'enseignant-chercheur.

Accompagnement des débuts de carrière des EC

L'accompagnement des débuts de carrière constitue un levier stratégique pour garantir l'engagement durable des enseignants-chercheurs au service des missions de formation, de recherche et de valorisation portées par Bordeaux Sciences Agro. La période des premières années après la titularisation est déterminante pour structurer un parcours professionnel équilibré, articulant montée en compétence scientifique, investissement pédagogique progressif, et implication dans la vie collective de l'établissement.







Dans un contexte de forte évolution des attentes institutionnelles (autant du côté du ministère que de la CNECA), l'établissement souhaite proposer un nouveau cadre d'appui, basé notamment sur :

1. Un accompagnement individualisé, dès la prise de fonction

Chaque EC nouvellement recruté bénéficiera d'un tutorat personnalisé, assuré par un ou plusieurs collègues expérimentés, identifiés au sein de son unité d'appartenance ou en lien fonctionnel avec ses missions. Ce tutorat, organisé dès la première année, a pour objectifs d'aider à la compréhension fine des attendus de chaque mission (enseignement, recherche, responsabilités collectives); de faciliter l'intégration dans les collectifs de travail (UMR, équipes pédagogiques, groupes projets); de soutenir la construction du dossier scientifique (définition d'une stratégie de publication, réponse aux appels à projets, insertion dans des réseaux disciplinaires) et la rédaction du rapport d'activité CNECA.

2. Une vigilance institutionnelle sur la charge et le rythme de travail

Trop souvent, les jeunes ECs sont confrontés à une charge d'enseignement supérieure au référentiel (souvent > 210 h EqTD) et à une prise de responsabilités pédagogiques ou collectives prématurée. Ces déséquilibres freinent la dynamique de recherche et peuvent compromettre la préparation de l'HDR à moyen terme. L'établissement veillera à ce que, dans les premières années, la charge d'enseignement reste maîtrisée et compatible avec le développement d'une activité de recherche active et visible ; l'engagement dans des actions structurantes (réponse à appels à projets, direction de mémoire, animation de séminaires) ; la participation à des formations doctorales, scientifiques ou pédagogiques.

3. Une structuration du parcours professionnel

Bordeaux Sciences Agro encourage chaque jeune EC à définir, avec l'appui de son tuteur et de la direction, un projet professionnel pluriannuel intégrant une préparation de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR); une montée progressive en responsabilités (coordination pédagogique, encadrement de thèses, pilotage de projets) valorisée à travers les primes C2/C3, les campagnes de promotion, et les évaluations internes; éventuellement une mobilité nationale ou internationale, soutenue notamment par les dispositifs de Congé pour Recherches ou Conversion Thématique (CRCT), de délégation CNRS/INRAE, ou d'accueil dans des laboratoires partenaires.

4. Une culture collective de soutien et de reconnaissance

Cet accompagnement individuel s'inscrit dans une culture collective de solidarité intergénérationnelle. Les ECs plus expérimentés sont appelés à s'investir dans l'accueil, le soutien et le partage d'expérience avec les jeunes collègues. L'établissement favorisera les occasions d'échange, de mutualisation et de formation croisée (séminaires internes, ateliers de carrière, journées méthodologiques, retours d'expérience sur la CNECA).

Un groupe de suivi des débuts de carrière pourra être constitué, incluant des membres de la Commission Recherche, de la Direction, de la RRH et des représentants des UMR, afin de piloter ce dispositif et de suivre les trajectoires.

Liens et sources

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/enseignants-chercheurs-textes-reglementaires-45778







 $\underline{https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/mesures-en-faveur-de-la-reconnaissance-de-lengagement-pedagogique-des-enseignants-chercheurs-46880$

DGRH – MESR. (2024, février). *Note DGRH* n°24-02 – *Campagne 2023 d'avancement de grade des enseignants-chercheurs*. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2024-05/note-dgrh-n-2-f-vrier-2024---campagne-2023-pdf-32943.pdf

Legifrance. (2023, 15 février). *Arrêté du 13 février 2023 fixant les taux de promotion pour les enseignants-chercheurs pour les années 2023 à 2025*. JORF n°0038. https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=V6uxm7llpup-

_8dwpiNwVUBsdGf5xQM15Eh4i8fipcq=

Motion section 22 du CNU. (2023). Réaction à la baisse des taux de promotion et des contingents de qualification.

SNESUP-FSU.

https://www.snesup.fr/sites/default/files/article/documents/motion_22e.pdf

SNESUP-FSU. (2022). Carrière des enseignants-chercheurs : données de cadrage et analyse des taux de promotion. Synthèse à partir des données DGRH et IGAENR. https://cgt.fercsup.net/personnels/article/grilles-indiciaires-d-evolution-des-carrieres-des-pu-professeur-d-universite







13 ANNEXE / Liste non exhaustive des projets et chaires auxquels appartiennent nos scientifiques

13.1 Projets de recherche en cours (liste non exhaustive)

Projets en lien avec la politique de site / en réponse aux politiques publiques

Projet EBAAD (BPI France 2030 – 2024–2027) : Évaluation intégrée des carcasses et viandes bovines et Projet associé : Projet ADEME (2024 – 2027) –Valorisation durable des haies / diversification des revenus agricoles des exploitations bovins viande HVN

Projet MAIA : MAssification et Intensification Agroécologique pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et assurer la sécurité alimentaire en Nouvelle-Aquitaine - Région Nouvelle-Aqutaine (PSGAR) 2024-2028

Projet GRIFFON: Multirisques en forêt

Projet MAVI: Maintien du cheptel bovin dans les Marais (TETRAE)

Projet AC²TION : Transition agroécologiques, agroforesterie, microclimat, nutrition, alimentation hydrique, micro-organismes (TETRAE : 2023-2027)

Projet Vision 3D - France 2030 (BPI France) - Analyse d'image 3D pour la robotique Agricole et Viticole - 2023-2027

Projet EDGE (Région NA) : Rôle des infrastructures agroécologiques dans la régulation des épidémies de mildiou de la vigne (2026-2028)

Projet GetuP: Gérer le microbiote pour protéger la vigne contre le mildiou (France AgriMer PARSADA, 2025-2030)

Projet SAVOIR : Stratégie intégrée de gestion préventive non chimique du mildiou et du black rot pour une viticulture économe en intrants (France AgriMer PARSADA, 2025-2030)

Chaire Alexis Millardet: Vers une gestion préventive des épidémies de mildiou de la vigne basée sur la rupture du cycle sexué de Plasmopara viticola (Financement Mécénat via la Fondation Bordeaux Université (Fonds ISVV), 2022-2028)

Projet PGDéfHy (2022-2025; maison Hennessy et conservatoire du Vignoble charentais): Ce projet vise à accélérer la sélection et les connaissances sur les porte-greffes.

Projet PGvigne.net (Plan National du Dépérissement du Vignoble) : métaanalyse de tous les essais porte-greffes conduits en France (298k€ 2023-2026)

Projet InnovitiPlant (BPI): sélection de nouveaux porte-greffes et analyse du déterminisme génétique des caractères de pépinière (1800k€ dont 497k€ pour l'UMR EGFV, 2024-2029)







Projet GPR Plant sciences (220k€, 2022-2025): étudier la pertinence d'analyser le déterminisme génétique de caractères issus de dynamiques temporelles de caractères phénotypiques d'intérêt.

Projet ANR-23-CE14-0004 HIPPOBESE: 2023-2027 (48 mois); 620 759 euros

Projet ANR Drought For C: Changement climatique, sécheresse, répartition C dans les arbres, croissance arbres, décomposition matière organique, flux de nutriments (2023-2028)

Projet BIOPRESERVEVIN : Identifier des leviers biotechnologiques – tels que l'usage de mélanges de levures ou d'enzymes ciblées – pour préserver et valoriser la diversité aromatique des vins rouges de Bordeaux (financement : Biolaffort + Région Nouvelle-Aquitaine, 2024–2026)

Projet Vitae (PPR CPA - INRAE ANR) : Cultiver la vigne sans pesticides : vers des socio-écosystèmes viticoles agroécologiques

Metaprogramme HOLOFLUX: microbiotes vitivinicoles dans un contexte de transition agroécologique

Projet Holovini + : microbiotes vitivinicoles dans un contexte de transition agroécologique

Projet Serealina (projet Régional, financé par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME (2022-2027)) Sécurité et Résilience Alimentaires en Nouvelle Aquitaine

Projet Récol'Terra: Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires (2024-2030) / Redéfinir collectivement les territoires par une agriculture et une alimentation durables)

Projet ciblé Plat4TerFood (Plateforme de données, méthodes et dispositifs pour l'analyse et l'évaluation quantitatives des systèmes alimentaires territorialisés)

Programmes et équipements prioritaires de recherche PEPR SAMS: Systèmes alimentaires, microbiome et santé (2023-2028)

Projet Peissana Ademe (2025-2027) : Portée environnementale des initiatives de sécurité sociale de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine

Projet JASYST : Couverts végétaux en alternative à l'usage de produits chimique.

Projets européens / internationaux

Projet VITRES (financement POCTEFA): améliorer les processus de production des plants de vigne, en augmentant l'efficacité de la production et la durabilité grâce à l'application de pratiques de conception et de gestion du vignoble qui rendent le vignoble plus résilient (2024 – 2027)

Projet INTAQT (Horizon Europe – 2021–2026) : Méthodes intégrées pour la qualification durable des produits animaux

Projet WATSON (Horizon Europe – 2022–2026) : Traçabilité, transparence et durabilité dans les filières viande







Projet DIVERGRAPE : Différences d'utilisation de l'eau entre les porte-greffes et les cultivars

Projet FOUNDATIONAL: transFOrming rUral laNDscapes And communiTles thrOugh NAture-based soLutions: integrating biodiversity conservation and human well-being at the nature-agriculture interphase - UE Biodiversa+ 2025-2027 ('Nature-based solutions for biodiversity, human well-being and transformative change' (BiodivNBS) of the European partnership 'Rescuing Biodiversity to Safeguard Life on Earth' (Biodiversa+).

Projet SAFER: Strengthening Agricultural landscape multiFunctionality through expansion of agroecological farming in EuRope - UE Agroecology 2025-2028

Université Européenne EU – GIFT : Durabilité alimentaire via les indications géographiques

Projet Spoilcontrol : management and control of spoilage microorganismes in the production of fermented beverages

Laboratoires internationaux

LIA InnoGrape (Beijing)

LIA RUMQUAL sur la qualité des viandes avec AgResearch (Nouvelle Zélande)

LIA NewBeef sur l'efficience alimentaire des bovins et la qualité des viandes (CAU, Beijin, Chine)

13.2 Chaires partenariales et industrielles

Les scientifiques de Bordeaux Sciences Agro sont pleinement engagés dans des chaires industrielles et de recherche qui renforcent les liens entre science, innovation et monde socio-économique. Ces chaires constituent des leviers majeurs de valorisation, de co-construction de savoirs et d'ancrage territorial et international.

L'établissement est ainsi impliqué dans les chaires suivantes :

- Chaire Agrotic (Université de Montpellier INRAE Bordeaux Sciences Agro) : dédiée à l'intégration des technologies numériques dans les systèmes agricoles. Elle développe des outils d'aide à la décision, capteurs connectés, robotique agricole et géomatique appliquée.
- Chaire Agriculture Biologique (Fondation Bordeaux Université) : vise à produire des connaissances en agroécologie, fertilité des sols, santé des plantes et systèmes de culture biologiques.
- Chaire Bioforter : centrée sur la biofortification des plantes et des aliments à visée nutritionnelle, en lien avec les enjeux de santé publique.
- Chaire WINESCA (Université de Pau IPREM) : dédiée à l'étude des contaminants et de la sécurité des aliments dans la filière viti-vinicole. Elle associe recherche, formation et innovation sur les risques émergents et la sécurité sanitaire.







- Chaire Vins, Vignobles et Attentes Sociétales (ASVV) (ISVV Université de Bordeαυx) : elle explore les interactions entre la filière vin, les consommateurs et les évolutions sociétales. Plusieurs enseignants-chercheurs de BSA y sont associés.
- Hennessy Research and Learning Program : programme de recherche partenarial sur les innovations dans la filière spiritueux, en lien avec la qualité des produits et les pratiques agricoles durables.
- Chaire TerrEss (Sciences Po Bordeaux) : L'établissement est membre du comité scientifique. Cette chaire étudie les dynamiques de transition énergétique et territoriale, en lien avec la gouvernance locale.

